

Contrats d'Auto-rééducation Guidée

Réduire les handicaps post-AVC

Paralysie incomplète, faiblesse musculaire, difficultés à parler, déglutir ou écrire : un accident vasculaire cérébral (AVC) bouleverse brutalement la vie des victimes et les invalide fortement au quotidien. C'est la première cause de handicap physique dans les pays développés.

Pour retrouver de l'autonomie dans leur vie, la phase de rééducation qui suit un AVC est primordiale. Or aujourd'hui, près de 80 % des patients post-AVC ne récupèrent pas toute la fonction de leurs membres touchés. Si les pratiques actuelles de rééducation par la kinésithérapie aident à retrouver de la mobilité, un travail plus régulier et en profondeur pourrait permettre une amélioration significative de la qualité de vie des patients.

C'est le projet porté par l'Université Paris-Est Créteil qui souhaite mobiliser ses savoir-faire afin de permettre aux patients de retrouver au maximum leurs fonctions essentielles. Grâce à sa Fondation et à ses partenaires, elle a pour ambition de développer une stratégie de rééducation innovante offrant une meilleure récupération aux patients.

1 AVC toutes les 4 minutes en France, soit 150 000 nouveaux cas par an.

700 000 personnes sont en situation de handicap en raison d'un AVC.

25 % des victimes d'AVC ont moins de 65 ans.

1 rééducation classique post-AVC comprend 3 séances de kinésithérapie de 30 minutes par semaine en moyenne.

5,9 milliards d'euros de coût annuel de prise en charge sanitaire des patients post-AVC.

Sources : INSERM, 2019 / van Delden et al, 2009, « Rapport Fery-Lemonnier, 2009 »



Notre projet

Le « Contrat d'Autorééducation Guidée » offre une stratégie de rééducation nouvelle qui rend chaque patient acteur de sa récupération. Il s'agit d'une part pour le kinésithérapeute d'enseigner et de prescrire des exercices complets et d'autre part d'utiliser des technologies numériques avancées et à bas coût pour aider le patient dans la réalisation et le suivi de sa rééducation à domicile.



À 1 an de l'AVC



À 5 ans de l'AVC

Responsables du projet :



Pr Jean-Michel Gracies,
Chef du service de rééducation neurolocomotrice – Hôpital Henri Mondor de Créteil AP-HP, Directeur adjoint de l'Unité de recherche Biomécanique, Tissus, Neuroplasticité – UPEC



Samer Mohammed,
Professeur de l'Université Paris-Est Créteil – UPEC, Laboratoire Images, Signaux et Systèmes Intelligents (LISSI)

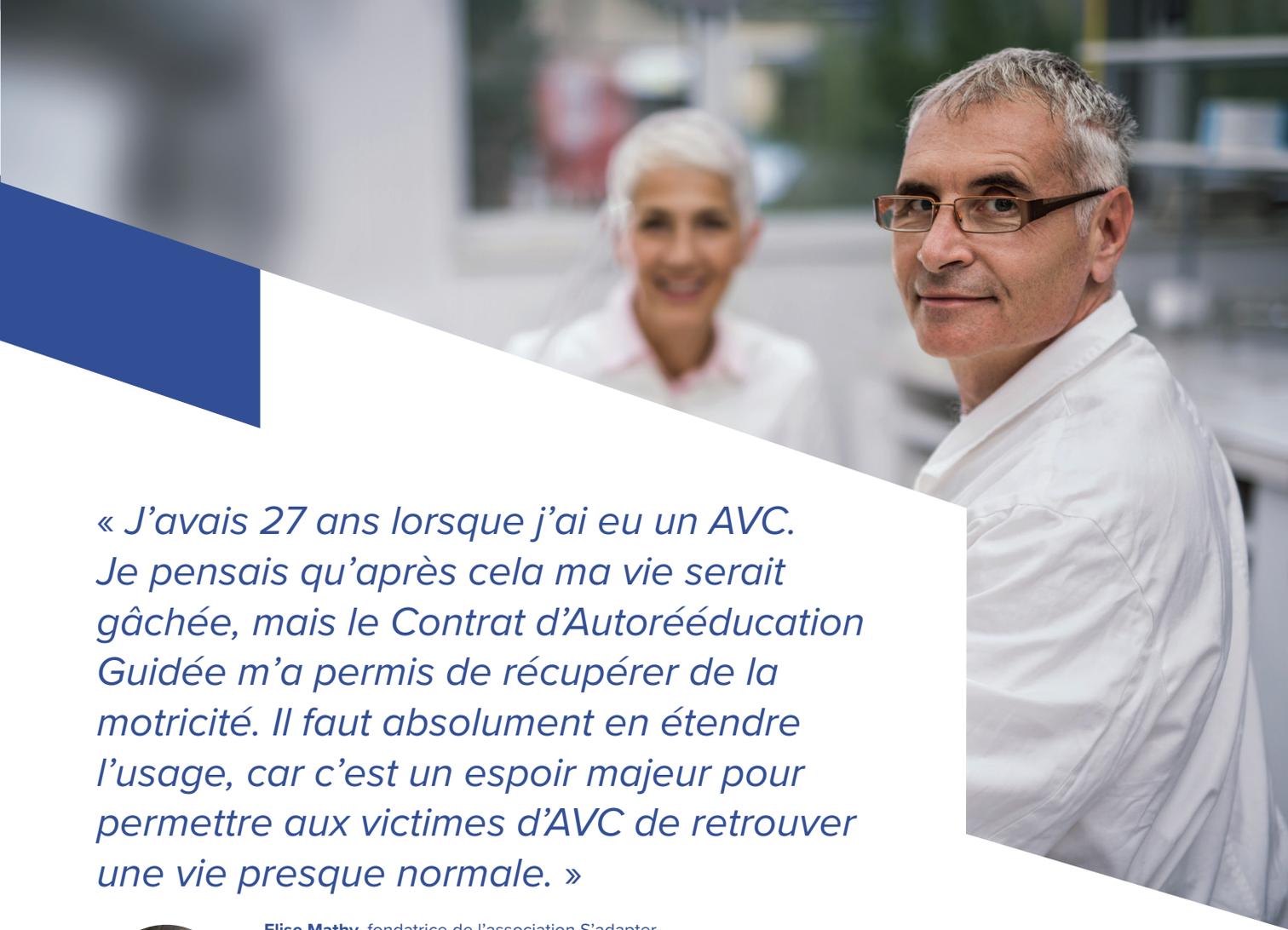
Un développement sur 3 ans

1. Une formation de 3 mois à l'attention des kinésithérapeutes

Pour permettre aux soignants de recourir à notre stratégie thérapeutique innovante, nous souhaitons les former à raison de 300 heures sur 3 mois en moyenne. La technique de rééducation à domicile se base sur des séances quotidiennes alternant entre des postures d'étirement statique et des séries d'efforts alternatifs d'intensité maximale.

2. Un prototype d'aide à la rééducation à domicile pour les patients

Pour améliorer l'efficacité des exercices pratiqués par les patients, notre projet s'appuie sur la conception d'un dispositif connecté de rééducation à domicile. Cet outil numérique permettra à la fois au patient d'avoir un retour visuel de sa performance motrice, mais aussi au thérapeute de suivre l'évolution de la récupération post-AVC. Pour mettre au point ce prototype, nous avons besoin d'un ingénieur post-doctorant sur 2 ans.



« J'avais 27 ans lorsque j'ai eu un AVC. Je pensais qu'après cela ma vie serait gâchée, mais le Contrat d'Autorééducation Guidée m'a permis de récupérer de la motricité. Il faut absolument en étendre l'usage, car c'est un espoir majeur pour permettre aux victimes d'AVC de retrouver une vie presque normale. »



Elise Mathy, fondatrice de l'association S'adapter et patiente à l'hôpital Albert Chenevier

Nos forces

- › Une stratégie de rééducation démontrée et validée dans le cadre d'un programme hospitalier de recherche clinique, NeuroRestore, et d'un travail de 12 ans impliquant une vingtaine de thérapeutes français, tchèques, russes et américains avec plus de 200 patients déjà bénéficiaires.
- › Une expertise clinique de haut niveau au sein de l'Hôpital Henri Mondor - dont deux services spécialisés en Rééducation neurolocomotrice et en Neurologie -, accueillant plus de 1000 patients pour cause d'AVC par an.
- › Une expertise d'excellence en robotique et des plateformes technologiques de pointe pour la conception de dispositifs d'assistance.

Nos ambitions

- › **Former 15 kinésithérapeutes** en 3 ans.
- › **300 patients bénéficiaires** en 3 ans.
- › **Augmenter in fine de 30 %** le nombre de patients retrouvant une qualité de vie et une autonomie satisfaisantes.
- › **Développer une approche** pouvant être par la suite utilisée pour les victimes de toute autre affection chronique handicapante.

Devenez mécènes de notre projet

Engagez-vous pour un projet impactant, affirmez votre responsabilité sociétale d'entreprise et soutenez l'innovation. Contribuez à changer la vie des patients post-AVC, grâce aux Contrats d'Autorééducation Guidée.

Niveaux d'engagement proposés

100 000 € × 3 ans 40 000 € de coût réel par an *	60 000 € × 3 ans 24 000 € de coût réel par an *	30 000 € × 3 ans 12 000 € de coût réel par an *	15 000 € × 3 ans 6 000 € de coût réel par an *
--	---	---	--

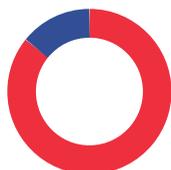
* après réduction fiscale de l'impôt sur les sociétés.

D'autres niveaux de soutiens sont possibles, n'hésitez pas à contacter la Fondation.

En reconnaissance de votre soutien

La Fondation UPEC vous propose d'accéder à des conférences internationales et des rencontres d'experts, des visites uniques de notre service de rééducation neurolocomotrice à Chenevier et de nos laboratoires d'analyse du mouvement et de robotique, mais également une valorisation de votre entreprise dans les actions de communication mises en œuvre par l'UPEC sur ce projet.

Budget



« Dans un domaine où la kinésithérapie de ville n'est souvent pas en mesure de proposer l'intensité qui serait requise pour stimuler de façon efficace la plasticité cérébrale, les Contrats d'Autorééducation Guidée représentent une stratégie motivationnelle innovante, qui offre aux thérapeutes la perspective d'atteindre une haute intensité rééducative. »



Pr Robert Jech, Neurologue au Département de Neurologie de la Charles University – Prague, République Tchèque

Contacts :

Véronique Deborde
Directrice Fondation UPEC
veronique.deborde@u-pec.fr

Samer Mohammed
Co-responsable du projet
samer.mohammed@u-pec.fr